Les cultures agricoles temporaires et leur influence sur le sol de la forêt

Autor(en): **Balsiger, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **58 (1907)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-786008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

trent un vigoureux accroissement, car chez ceux-là le danger de la croissance en longueur, au détriment du développement des tiges en épaisseur, est plus imminent. Tandis que, dans les plantations moins réussies, la différentiation entre les tiges se fait d'elle-même, et leur irrégularité naturelle est leur meilleure sauvegarde. Malheureusement, ces premières éclaircies ne produisent pas de recettes nettes, souvent même elles ne font pas leurs frais, d'où leur impopularité. Il faut donc user de persuasion envers les communes et surtout leur donner le bon exemple. Les reboisements de l'Etat offrent les meilleures occasions pour y faire des démonstrations concluantes, qui valent mieux que beaucoup de paroles.

N'oublions donc jamais qu'à côté et en corrélation du reboisement des montagnes dénudées et des bassins des torrents dangereux, nous devons poursuivre la bonne culture de ces plantations et leur appliquer un traitement rationnel. Par ces moyens seulement, ces nouvelles forêts protectrices pourront rendre au pays tous les services qu'il en attend.

E. Liechti,
inspecteur des forêts, Châtel-St-Denis.
(Trad. : *Py.*)

Les cultures agricoles temporaires et leur influence sur le sol de la forêt.

Coup d'œil rétrospectif.

Traduction succinte d'un article de M. *Balsiger,* inspecteur cantonal des forêts.[1]

Les cultures agricoles intercalées nécessitant un défrichement temporaire du sol de la forêt, appartiennent généralement aujourd'hui au domaine du passé. Le sujet traité ici peut donc paraître ni nouveau ni surtout actuel. Mais, cependant, il possède à nos yeux autre chose qu'un simple intérêt historique; car le forestier se trouve fort souvent en présence de vastes surfaces qui l'occuperont pendant bien des années encore et dont l'état défectueux d'aujourd'hui, doit être attribué aux erreurs de culture d'autrefois. Cette question mérite donc d'être traitée, car l'état de ces boisés est lié à l'un des côtés essentiels de la sylviculture pratique, dont l'observation ne peut se faire que d'une manière indirecte.

[1] Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen, nos 8 et 9 de 1907.

Rappelons, en deux mots, la façon d'être des cultures agricoles intercalées et leur importance économique.

Une des formes les plus anciennes est sans doute la „Reutholzwirtschaft“ en usage dans l'Emmental, jusque vers le milieu du siècle dernier. Le sol des pentes exposées au soleil, même dans la région montagneuse, était défriché après la coupe à blanc et pendant plusieurs années, il servait alternativement à la culture de pommes de terre et de céréales. Puis, lorsque le défaut de fumure se faisant sentir, ces récoltes devenaient fort précaires, la surface était vouée à la production de l'herbe, ou abandonnée au parcours. Plus tard encore, lorsque la faux ne trouvait plus rien à récolter, un maigre peuplement prenait place; il apportait au sol quelque peu d'humus et, au bout de plusieurs décennies, ce boisé pouvait être exploité à son tour; et l'opération recommençait comme il est dit plus haut.

Un procédé pareil est le type de la „Raubwirtschaft“, l'exploitation vampyre. C'était un pis-aller pour la population des régions montagneuses, où les terrains agricoles faisaient défaut ou bien, comme c'était le cas dans l'Emmental, lorsqu'ils étaient entre les mains des gros propriétaires fonciers. Mais la main-d'œuvre trouve aujourd'hui un emploi rémunérateur; la méthode par extirpation, la „Reutholzwirtschaft“, n'a plus sa raison d'être et depuis longtemps elle est tombée en désuétude.

Il en est de même des cultures agricoles de la région basse. Tant que la main-d'œuvre abondait et restait à bon marché, c'était là une façon de se procurer des denrées alimentaires en échange d'un peu de travail. Les terrains sabloneux de la molasse et des moraines, mélangés à l'humus forestier, donnaient de magnifiques récoltes. Ces terrains convenaient surtout aux personnes ne possédant pas de bétail; car ils ne demandaient aucune fumure et, la plupart du temps, les propriétaires ne l'exigeaient pas. Dans certaines régions à population dense, l'affermage et la surveillance des parcelles extirpées, devenaient une partie importante de l'administration forestière.

D'après une communication faite en 1869 par Walo de Greyerz, il y avait alors annuellement dans les forêts de Lenzbourg environ 28 hectares, en moyenne, de terrains voués à la culture agricole. Ces cultures étaient intercalées entre les lignes de la plantation

et elles produisaient 3 récoltes de pommes de terre et une récolte de blé. La location annuelle était en moyenne de fr. 124 par hectare. Greyerz calcule un gain de fr. 6309. La production était de 230,000 kg de pommes de terre et 5800 kg de blé; en outre, 280 stères de bois provenant des racines de l'ancien peuplement. Le tout représentait une valeur de fr. 15,000.

Le même auteur indique, pour le canton d'Argovie, une surface moyenne de 650 hectares de forêts, abandonnée aux cultures agricoles temporaires. Le rendement brut était estimé à 357,000 francs, dont 142,000 comme produit du travail.

Outre ces rendements et ces gains élevés, Greyerz cite encore à l'avantage du système, une meilleure préparation du sol, provenant de l'ameublissement et de l'extraction des mauvaises herbes, des frais de culture moins élevés, un accroissement vigoureux des jeunes boisés. Exception faite des parties décimées par les vers blancs ou ruinées par une exploitation trop prolongée, les parcelles traitées de la sorte se rajeunissent fort bien et les jeunes boisés prospèrent d'une façon réjouissante.

Dès lors, le temps a fait son œuvre. L'idée qu'on se faisait alors des cultures agricoles temporaires a subi bien des changements. Leur rendement et leur importance économique diminuèrent en effet, d'une manière imprévue, au fur et à mesure que les gains et les ressources de la population allèrent en augmentant. Si bien que les demandes de défrichement, en vue de cultures agricoles, sont inconnues actuellement dans un grand nombre de contrées où elles existaient autrefois.

Il en est de même au point de vue sylvicole et les cultures intercalées ne présentent plus les avantages des années 1860. En effet, le rajeunissement naturel est de nouveau en honneur; la culture préalable du sol n'est plus nécessaire comme au temps des coupes rases. D'autre part, certaines conséquences du défrichement auxquelles on n'avait pas songé autrefois et dont nous ne trouvons aucune mention dans la littérature forestière de l'époque, nous apparaissent aujourd'hui dans toute leur évidence. On parlait bien, il est vrai, d'un appauvrissement plus ou moins sensible du sol occasionné par des cultures trop répétées et, celles-ci devaient être entreprises dans les sols fertiles, peu sujets à l'enherbement.

Mais cet avis ne fut pas toujours écouté et l'on en arriva à défricher des terrains pauvres en minéraux et en humus, voir

même ceux enclins au tassement et au durcissement. C'est pourquoi le sol d'un grand nombre de surfaces défoncées pour l'établissement de pépinières, ou traitées de la façon décrite plus haut, ne tarda pas une fois rendu à la forêt, à prendre une consistance beaucoup plus homogène que celui des parcelles voisines laissées hors traitement. Cette cohésion se produisit parfois à tel point qu'elle entraîna le dépérissement successif des peuplements. Nous citerons ici deux exemples, parmi les nombreuses observations de ce genre.

L'administration forestière d'une ville avait établi une pépinière forestière sur un dos légèrement ondulé, dont le sol, un sable fin, provenait de la molasse. Cette pépinière donna de bons rendements, pendant six ans consécutifs et sans autre amendement que l'apport d'un peu d'humus forestier. Une surface de 10 ares fut abandonnée après 3 ans de repiquage; des sapins blancs repiqués et vigoureux furent plantés à la distance habituelle. Ces plants se développèrent normalement, encore une année après le dernier défonçage; la seconde année, par contre, ils produisirent quelques pousses, à petits bourgeons; la 4^{me} année, les pousses avaient 1 à 2 cm de longueur. On ne constata aucune trace de dégâts. Ces plants ne reprirent vie qu'après un défonçage répété et sans cette opération, ils n'auraient certainement pas tardé à disparaître. La surface en question portait autrefois une sapinière de 130 ans, ayant un matériel sur pied de 700 m^3 à l'hectare.

Un autre exemple. Vers les années 1860, on avait défriché près de 20 hectares coupés à blanc dans une forêt domaniale située sur le plateau qui s'élève entre les vallées de l'Aar et de l'Emme. Cette surface produisit ensuite jusqu'à 6 récoltes de pommes de terre. Quoique le sol, un sable fin du dilivium, fut de qualité médiocre, les cultures forestières donnèrent à l'origine d'assez bons résultats; jusqu'à l'âge de 20 ans, les épicéas faisaient encore des pousses de 30 à 40 cm; les weymouths et les pins sylvestres montraient un accroissement encore plus favorable. Mais, à partir de 25 ans, les épicéas se couvrirent de lichens; les aiguilles, jeunes et vieilles, prirent une teinte jaunâtre; l'accroissement se ralentit et, vers 30 ans, les plantes commencèrent à sécher. Comme dans le cas précédent, ce dépérissement ne put être attribué aux attaques des insectes ou des champignons: quelques infections isolées

de *Septoria parasitica* aux pousses et de *Trametes radiciperda*, aux racines, avaient un caractère absolument secondaire. Les groupes de hêtres, en mélange dans le peuplement, eurent le même sort, tandis que les pins et les weymouths, après avoir „botassé“ un certain temps, continuèrent à végéter; mais ils restèrent courts et ramassés: les racines de ces essences eurent beaucoup plus facilement raison des couches durcies du sol que celles de l'épicéa et du hêtre croissant près de la surface. (A suivre).

Chronique forestière.

Cantons.

Berne. M. Frund, de Delémont, est nommé inspecteur du XVIII^me^ arrondissement à Porrentruy. M. Fritz von Erlach, jusqu'ici inspecteur forestier cantonal à Stans, remplace M. Frund, comme adjoint à la direction des forêts, à Berne.

Soleure. M. Robert Glutz, assistant de la station centrale de recherches forestières, à Zurich, est nommé provisoirement adjoint de l'inspection cantonale des forêts, à Soleure.

Etranger.

France. *Congrès de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort.* Un de nos abonnés nous adresse un compte-rendu du dernier congrès de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, en nous priant de lui ouvrir nos colonnes. Etant donné les bonnes relations qui unissent nos deux sociétés et le fait que le Journal forestier suisse trouve chez nos voisins, un accueil de plus en plus favorable, nous nous empressons de faire droit au désir manifesté.

„ . . . Le 30 juin, se réunissaient à Grenoble, les membres de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort qui se proposaient d'assister au Congrès de 1907.

Cette année, le groupe suisse était plus nombreux que d'habitude. Les cordiales et instructives réceptions de nos amis d'outre Jura attirent chaque année un plus grand nombre des nôtres; les anciens ne peuvent résister au désir de retrouver leurs aimables collègues français, et les jeunes se réjouissent de lier connaissance avec la société dont ils font partie.

Un chaleureux accueil, dont nous gardons un souvenir reconnaissant, nous était réservé par M. Bouvet, président de la société et par le comité de réception.

Le lendemain, dès 8 heures du matin, de nombreux congressistes se trouvent réunis dans la vaste salle de la Chambre de Commerce de